

Ordonné, que le dit rapport soit adopté,
L'honorable M. *Hazen* du comité des ordres permanents et des bills privés a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ.

22 Avril 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son second rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté qu'il en a été donné des avis suffisants :

De *J. B. Chisholm*, maire et autres, de la cité de *Hamilton*, demandant à être incorporés sous le titre de banque de *Hamilton*;—de *Sir Hugh Allan*, président de la compagnie du télégraphe de *Montréal*, demandant certains amendements à son acte d'incorporation;—d'*Eugène Martineau* maire et autres, de la cité d'*Ottawa*, demandant à être incorporés en compagnie de *Québec* du chemin de fer du Pacifique;—de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du *Canada*, et de la compagnie du Pont International; demandant séparément la passation d'un acte pour confirmer un certain contrat passé entre les dites compagnies et pour d'autres fins;—de *Sir Hugh Allan* et autres, de la cité de *Montréal*; demandant à être incorporés comme compagnie canadienne d'équipement des chemins de fer; et trois pétitions de l'honorable *John H. Gray*, de la cité d'*Ottawa* et autres de la cité de *Londres, Angleterre*; demandant la passation d'un acte pour incorporer la compagnie du télégraphe des Mines d'Argent de la *Baie du Tonnerre*; demandant aussi la passation d'un acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer des Mines d'Argent de la *Baie du Tonnerre* et demandant aussi la passation d'un acte pour incorporer la banque des Mines d'Argent de la *Baie du Tonnerre*.

Le tout respectueusement soumis.

R. L. HAZEN.
Président.

L'honorable M. *Sanborn* du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des Communes pour surveiller les impressions du parlement a présenté son premier rapport, recommandant que le quorum du dit comité soit réduit à neuf membres.

Sur motion de l'honorable M. *Sanborn* secondé par l'honorable M. *Reesor* il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte concernant les Statuts du *Canada*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien les recevoir.

Ordonné, que le rapport soit maintenant reçu, et

Les dits amendements ont été alors lus deux fois par le greffier, la question de concours étant mise sur chacun d'eux, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell* secondé par l'honorable M. *Aikins* il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

L'honorable M. *Campbell* a fait rapport qu'ils s'était rendu avec ceux des membres du Conseil Privé qui sont membres de cette Chambre auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec l'adresse de cette Chambre en réponse au discours de Son Excellence prononcé du Trône, et qu'il a plu à Son Excellence de faire la très-gracieuse réponse suivante;